



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 239

Octobre 2018

Réunion de Conseil Municipal du 28 Septembre 2018

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine qui est arrivée au point n°3, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : FOURNIER Bertrand qui a donné pouvoir à LUCAS Martine, HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : POTIER Richard

CMJ

Bilan des actions 2017/2018 – Organisation des élections 2018/2019

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté son bilan d'activités pour l'année 2017/2018 :

- Participation à la cérémonie de commémoration du 11 novembre,
- Confection de décors de Noël en partenariat avec les résidents de l'EHPAD « Les Roses d'Or » et vente lors du Marché de Noël au profit de l'Association La Ligue contre le Cancer (228 €),
- Présentation des projets du CMJ aux vœux de la municipalité et service,
- Projet entraide « Aider les sinistrés de la tempête Irma » Panneaux et permanences à la Rando de la Moquette organisée par le Club de VTT 81.73 € récoltés,
- Projet culturel « Organiser une soirée cinéma », abandonné car pour respecter la réglementation il fallait engager un budget plus important que celui alloué par la Commune,
- Avec l'aide de plusieurs partenaires (Les Scoubidou, L'Outil en Main, La Bibliothèque), création d'une boîte à livres appelée « La Maison des Livres » installée derrière la Mairie et qui sera déplacée sous les Halles en hiver et visite des locaux de L'Outil en Main,
- Organisation d'un marché de printemps ; les ventes ont permis de récolter 767.91 € pour les associations Le Rire Médecin et les Iles françaises sinistrées
- Réception du CME de Bazoges-en-Pailliers le 6 Juillet avec présentation des projets et fonctionnement des 2 groupes, visite des infrastructures communales et jeux sur la connaissance des deux communes.

Les élections auront lieu le Vendredi 19 Octobre prochain.

Assainissement

Fixation des tarifs 2019

Conformément aux statuts, la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts devient compétente en matière d'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2019. Il est souligné également un grand principe de la facturation : l'usager doit pouvoir connaître le tarif du service avant le démarrage de la période de consommation sur laquelle il s'applique. Aussi, la Communauté de communes n'étant pas compétente avant le 1^{er} janvier 2019, il revient à la Commune de voter les tarifs 2019.

Le Conseil Municipal a donc décidé de maintenir les tarifs ASSAINISSEMENT « **Part Collectivité** » H.T. pour 2019, soit :

- Abonnement annuel (ou forfait) : **47.47 €**
- Prix au m3 (ou redevance) : **0.792 €**

Le calcul des consommations d'eau concernant les foyers alimentés en eau par puits personnel ou en alimentation mixte (Véolia et puits) sera effectué sur la base de 30 m3/personne vivant au foyer. Il est précisé que dans le cas d'alimentation mixte, le volume le plus important sera appliqué.

Par ailleurs, le montant de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) fixé par délibération du 1/6/2012 à 8 €/m² de surface de plancher est également maintenu.

Q.H.E le Hameau des Prés

Modification du CPRAE (Cahier des Prescriptions et Recommandations Architecturales et Environnementales)

Le CPRAE (Cahier des Prescriptions et Recommandations Architecturales et Environnementales) validé par délibération n° 17/2018 du 23 Février 2018 est modifié pour préciser l'implantation des boîtes à lettres, mais surtout l'entretien des haies plantées par la Commune sur le Domaine Public et dépassant sur le domaine privé.

☞ Mme RICHARD, Adjointe à l'environnement, a informé de l'organisation d'une journée « Bénévoles » le 15 Novembre prochain, en partenariat avec l'école St Christophe, pour accompagner les agents techniques dans la réalisation des plantations de l'« Espace La Vallée des Prés » (Contrat Paysage Rural et dernière action).

Voirie d'intérêt communautaire

Convention de gestion entre la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts et la Commune

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre l'entretien des espaces verts, fauchage de la voirie d'intérêt communautaire (Rue St Gabriel jusqu'au village de la Mothe, ZA La Vrignais et rue de Grasla [du croisement de la ZA/L'Orée de Grasla

jusqu'au Rond-Point de la Rocade], VC N°107 à la Roussellerie [de la RD 13 jusqu'à la limite avec La Copechagnière]) par les Services Techniques. Le temps passé sera facturé par la Commune à la Communauté de Communes sur une base forfaitaire de passage. La convention de gestion formalisera ce dispositif.

☐ Communauté de Communes du Pays de St Fulgent Les Essarts

PLUIH Projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024

Le Conseil Municipal a validé le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 élaboré autour des 4 orientations majeures :

- ▶ accompagner le vieillissement de la population
- ▶ poursuivre l'amélioration de l'habitat
- ▶ soutenir l'habitat social
- ▶ intégrer aux actions le développement durable

Un budget de 236 002 € par an y sera consacré.

☐ Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts

Présentation de l'audit informatique intercommunal

Suite à la présentation de l'audit informatique réalisé par le service informatique auprès de 9 communes volontaires du territoire au Comité de pilotage réuni le 26 Juin dernier, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la mise en place d'un système d'information centralisé au niveau de la Communauté de Communes.

☐ Ecole Publique Essarts-en-Bocage

Participation Année Scolaire 2017/2018

Une participation de 3 290 € va être versée à la Commune d'Essarts en Bocage pour 5 élèves domiciliés à Chauché et scolarisés à l'école publique « Gaston Chaissac ».

☐ Ecole Publique de St Denis-la Chevasse

Participation Année Scolaire 2017/2018

Une participation de 2 040 € va être versée à la Commune de St Denis la Chevasse pour 3 élèves domiciliés à Chauché et scolarisés à l'école publique « Charles Perrault ».

☐ Ecole Privée Notre Dame de St Denis la Chevasse

Participation Année Scolaire 2017/2018

Une participation de 1761 € va être versée à l'OGEC de l'école privée Notre Dame de St Denis la Chevasse pour 3 élèves scolarisés en primaire et domiciliés à Chauché.

☐ Mobilier Communal

Mise en vente

Les anciennes chaises du Restaurant Scolaire vont être mises en vente par lot de 6 au prix de 15€.

☐ Zone de Droit de Prémption Départementale

Information sur la décision n°146/2018 au 20/09/2018

Le Conseil Municipal a pris acte de la décision prise par M. le Maire de préempter une propriété de 69 613m², située sur le secteur de la Forêt de Grasla (Bois et étangs), au prix de 45 000 € + frais d'agence et d'acte, ainsi que des éléments qui ont motivé sa décision. Il a pris note également que l'aménagement de ce lieu est envisagé avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts et a invité M. le Maire à se renseigner sur l'intérêt d'y créer une réserve de chasse et faune sauvage.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 31 Août 2018 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles sises rue de Grasla, la Bichonnière et rue du Rocher.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

Vendredi 26 Octobre 2018 à 20h30.

☐ Marchés HT signés depuis le 31/08/2018 :

06/09/2018	MARQUALIGNE Signalisation horizontale en Agglomération	1192.85
06/09/2018	SARL GAPE 3 Jours passage du lamier	1296.00
06/09/2018	B.H.S Toile paillage CPR Hameau des Prés	692.15
13/09/2018	COMMUNE ST FULGENT Location déféutreuse 1 journée	200.00
13/09/2018	MARQUALIGNE Signalisation horizontale impasse du 02 Février	63.00

14/09/2018	AUBRET Nettoyage des façades et toitures des logements 1 et 3 Rue de la Petite Maine	1070.00
14/09/2018	DOM DECO Peinture façade 1 et 3 Rue de la Petite Maine	3727.49
17/09/2018	COUTAUD Manutention Bétonnière	1580.00

Lotissement Le Hameau des Prés - Commercialisation

Les travaux de viabilité 1^{ère} phase terminés, la Commune a obtenu l'autorisation de vente des lots du Lotissement Le Hameau des Prés. La commercialisation peut donc officiellement débuter.

Les documents liés à ce nouveau quartier sont consultables sur le site de la Commune www.chauche.fr dans la rubrique **Actualités – Lotissement le Hameau des Prés.**

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 02.51.41.83.09 pour plus de renseignements.



Vente de mobilier communal (Chaises)

Les anciennes chaises du Restaurant Scolaire vont être mises en vente par lot de 6 au prix de 15 €.

Les personnes intéressées sont invitées à venir aux permanences qui se tiendront à la Salle Saint Christophe, de 10h à 12h :

- **Le samedi 20 Octobre 2018**
- **Le Samedi 27 Octobre 2018**



JOURNÉE BÉNÉVOLES – le 15 Novembre 2018

Vous avez du temps de disponible, vous aimez le jardinage, vous aimez le bricolage,

Vous avez des connaissances en plantation,

Vous voulez participer à la vie de votre Municipalité !

Cette année, la Commune de CHAUCHÉ organise une journée bénévolat **le jeudi 15 Novembre 2018**. Cette journée, se veut avant tout, un moment chaleureux et convivial entre amis autour d'activités et d'un repas.

Pour vous inscrire, merci de prendre contact auprès de Fabien CAILLON au 06.31.05.07.77.

Réponse souhaitée avant le Lundi 12 Novembre 2018

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : jusqu'au 31 Décembre 2018.

Pour les nouveaux arrivants, ou les habitants qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales de la commune et qui souhaitent l'être, vous devez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de remplir un formulaire.

Pour cela, vous avez jusqu'au 31 Décembre 2018.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons **que les jeunes ayant eu 16 ans cette année et qui ne se sont pas recensés en Mairie doivent se présenter avec leur carte d'identité au plus vite.**

CCAS : après-midi Séniors du 16 Octobre 2018

Le Mardi 16 Octobre 2018 aura lieu, à la Salle Arc-En-Ciel, de 14h30 à 16h30, une intervention sur les activités proposées sur la Commune de CHAUCHÉ et le territoire de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts sur le thème :

« Comment occuper son temps libre ? »

Cette intervention sera clôturée par un verre de l'amitié.



1, rue de la Petite Maine : libre au 1^{er} décembre 2018

Logement de 60 m² environ, comprend au rez-de-chaussée : pièce de vie, coin cuisine, placard, WC. A l'étage, 2 chambres avec des placards, salle de bains et WC. Chauffage électrique.

Loyer : 337.46 € - charges non comprises

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de CHAUCHÉ : 02.51.41.83.09



INFOS PRATIQUES



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières
Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Se compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. **Je compose le 15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09 , pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.		
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre 06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h	02.51.46.28.83

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎ 02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité
Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au
centre périscolaire « Les
Scoubidou » - UNIQUEMENT SUR
INSCRIPTION au

☎ 02.51.43.81.61. - Mme
GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎ 07.87.71.97.48

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut
vous munir d'une carte qui est à demander à
la

Communauté de Communes du Canton de
ST FULGENT

2, Rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

ADMR

Comité de secteur du Pays

de ST FULGENT - LES ESSARTS

18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : paysdestfulgent@admr85.org

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
8h30 à 17h30 et

accueil physique du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 14h00 à 17h30

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30
à 12h à la mairie.

Seulement sur

RDV : ☎ 02.28.85.76.00.

au centre médico-social de ST
FULGENT

Tous les matins sauf le mardi, de
9h30 à 12h au centre médico-social

MESSAGES D'ORGANISMES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA VENDÉE

DÉTENTEURS de Porcs et de Sangliers

Déclaration obligatoire et vigilance PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée récemment en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1- DECLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire dès 1 seul porc ou sanglier en zone à risque de PPA (actuellement communes limitrophes de la zone infectée en Belgique) et le sera sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} novembre 2018. La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Établissement départemental de télélevage).

2- RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Conformément à la réglementation en vigueur
- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)
- Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3- CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale ➡ Contactez votre vétérinaire au plus vite.

*Pays infectés au 20/09/2018 sur le continent européen : Belgique, Hongrie, Espagne, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Moldavie, Russie, Sarbie

Pour plus d'information : <https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-urgence>
<https://www.plafarforme-eso.fr/>



Votre cabinet infirmier vous propose des permanences exceptionnelles,
au 16 rue du centre à Chauché : Le mardi 23 octobre, Le mardi 30 novembre, Le mardi 6 novembre, Le mardi 13 novembre, Le mardi 20 novembre, Le mardi 27 novembre
De 11h30 à 12h00

Possibilités pendant les permanences habituelles du lundi au samedi de 8h à 8h30

Ou

au 1 rue de l'étang, à la Rabatelière : Le samedi 27 octobre Le samedi 3 novembre Le samedi 10 novembre Le samedi 17 novembre Le samedi 24 novembre Le samedi 2 décembre
De 11h30 à 12h00

Possibilités pendant les permanences habituelles du lundi au samedi de 7h30 à 7h45

Ou

à un autre moment, au cabinet ou à domicile sur RDV
au 06 24 83 68 04 ou 07 85 55 29 44



MOREAU Marie, CHATELLIER Séverine et TOUATI Eloïse, Infirmières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS



DU NOUVEAU DANS LES BIBLIOTHÈQUES

La mise en réseau des bibliothèques connaît aujourd'hui un nouvel essor avec l'informatisation de l'ensemble des bibliothèques du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts.

En effet, après les quatre bibliothèques situées sur les communes déléguées d'Essarts en Bocage et celle de La Merlière, les huit autres du territoire sont dorénavant partenaires et associées grâce à un logiciel commun de gestion de fonds documentaires, ainsi qu'un site internet unique.

mediatheque.ccfulgent-essarts.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'accès et l'inscription aux bibliothèques sont **libres, GRATUITS et ouverts à tous**. L'inscription est possible quel que soit son âge (et même dès la naissance !). Cependant, les enfants restent sous la surveillance de leurs représentants légaux.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription est valable un an, de date à date. Une carte utilisable dans toutes les bibliothèques du réseau vous sera alors remise.

7 C'est le nombre de documents imprimés (livres et revues) que vous pouvez emprunter pour 4 semaines. Vous pouvez ajouter 3 DVD empruntables également sur 4 semaines.

LES BIBLIOTHÈQUES EN LIGNE

Carte interactive
Cliquez sur votre commune pour obtenir des informations sur la bibliothèque de celle-ci.

Agenda
Cliquez sur les dates en gras pour connaître les prochains événements sur le réseau.

Consultez votre compte abonné
Saisissez votre identifiant : les 5 chiffres de votre carte d'abonné
1. mot de passe
Saisissez votre mot de passe
2. de votre année de naissance
Vous pourrez modifier votre mot de passe par la suite dans votre fiche abonné.

Interroger le catalogue
Découvrez l'ensemble des ressources disponibles : livres, DVD, BD, revues...

Kiosque d'actualités
Découvrez les événements à venir sur le réseau.

Plus de 4000 ouvrages supplémentaires acquis pour le lancement du réseau

Des tablettes et des liseuses à emprunter ou à découvrir à la médiathèque des Essarts

Circulation des documents entre les 13 bibliothèques avec la mise en place des revues

LA MISE EN RESEAU, C'EST AUSSI...

- Le Wi-Fi disponible dans les 13 bibliothèques
- 1 800 DVD à emprunter à la médiathèque des Essarts
- Fin de l'année des horaires d'ouverture, 3 boîtes prêtées au prêt prochainement à Saint-Fulgent
- Plus de 4000 ouvrages supplémentaires acquis pour le lancement du réseau
- Circulation des documents entre les 13 bibliothèques avec la mise en place des revues

LES HORAIRES DE MA BIBLIOTHÈQUE

CHAUCHÉ - 1 rue des Ecoles
 ▶ Lundi : 16h30 - 18h ▶ Mercredi : 14h30 - 16h30 ▶ Samedi : 10h15 - 12h15
mediatheque-chauche@ccfulgent-essarts.fr

ENQUETE AUPRES DES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX ET DE LA PRIME D'ACTIVITÉ


Le Ministère des Solidarités et de la Santé réalise, du 1^{er} Octobre au 15 Décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, privations, santé et handicap, etc.), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous lui réserverez.

MDEDE – Parcours de la 2^{ème} Chance



Parcours de la 2^{ème} Chance

Faites le premier pas !


Vous avez ou connaissez une personne de votre environnement ayant :

- 18 ans et moins de 31 ans, résidant en Vendée
- demandeur d'emploi, sorti de la formation depuis plus de 6 mois et/ou en rupture professionnelle
- volontaire pour construire un projet professionnel, en intégrant une formation sur votre territoire, à temps plein individualisée et basée sur l'alternance d'une durée de 6 mois à compter de janvier 2019

Vous êtes employeurs, tentez l'expérience du parcours en accueillant ou parrainant un stagiaire de votre territoire !

Contactez la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée

N° Vert 0 800 850 865
(Appel gratuit depuis un poste fixe)



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

MESSAGES D'ASSOCIATIONS

CHAUCHÉ VTT

Si le VTT vous intéresse n'hésitez pas à venir assister à l'assemblée générale du club de Chauché VTT le samedi 27 octobre à la salle Arc en Ciel.

Nous vous ferons découvrir les multiples activités que propose notre club.

- Randonnées (loisir)

- Compétitions

- Ecole VTT pour les jeunes de 7 à 16 ans

Nous pratiquons toutes les disciplines du VTT, cross-country, trial, descente et 4X

Déroulement de la journée :

- 16h45 à 17h30 inscriptions

- 17h30 assemblée

- 19h30 verre de l'amitié

Le club de Chauché VTT



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Chauché « Au plaisir de Lire » organise, **le Samedi 27 Octobre 2018, de 10h00 à 16h30, une journée PORTES OUVERTES** afin de faire mieux connaître aux habitants de Chauché toutes les possibilités de prêts de livres, mais aussi de revues et DVD.

Les bénévoles de l'association « Au plaisir de Lire », qui gèrent la bibliothèque, seront heureux de vous recevoir et de vous renseigner.

Nous vous rappelons que l'inscription est totalement GRATUITE depuis le 1^{er} Janvier 2018.

LE CHANT DE LA PIERRE

Il y a 100 ans : la Victoire !

Après 4 années d'une guerre sauvage et meurtrière, les alliés ont défait les armées du Kaiser Guillaume II C'est dans cette ambiance que « Le chant de la pierre » et plusieurs autres associations de Chauché veulent vous faire revivre ces instants de renaissance du peuple français.

Rendez-vous le **vendredi 2 novembre, salle Arc-en-Ciel à partir de 12 h.** : repas spectacle suivi d'un bal populaire. (18 €uros)

Inscriptions et règlement : 32 rue de Grasla, 06 84 35 14 62 ou 3 rue de la Roche, 06 08 50 04 61.

Dimanche 11 Novembre : cérémonie officielle avec les AFN et les enfants des écoles.

10h45 : rassemblement à la mairie, défilé vers le monument aux morts

11h15 : Lecture de la lettre du ministre (M. le Maire)

Dépôt d'une gerbe

Lecture de deux lettres de Poilus

Plantation d'un arbre de la Paix

11h50 Vin d'honneur à la mairie

Vous êtes tous conviés à cette cérémonie.

LIGUE CONTRE LE CANCER



La Chorale « Arc-en-Ciel » de Chauché et l'atelier vocal « Olicante » des Essarts vont se réunir le temps d'un concert au profit de La Ligue Contre le Cancer. Celui-ci aura lieu le dimanche 4 Novembre à 15h00, à la Salle Arc-en-Ciel, rue de Grasla.

Venez nombreux. Entrée libre.

TENNIS DE TABLE

TOURNOI MULTI-SPORTS



OUVERT À TOUS

PALETS

FLECHETTES

PING-PONG

INSCRIPTION

**12 Euros
par équipe**

**Samedi
27 Octobre
2018**

**BAR
ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

**Complexe sportif de Chauché
Inscriptions à partir de 13 H 15**

Renseignements / Préinscriptions:

tel: 06 64 54 17 90

Email : fredy.rabaud@gmail.com

LES BOUCHONS DE L'AVENIR

«LES BOUCHONS DE L'AVENIR» PLUS QUE JAMAIS PRESENTS

L'association vendéenne «les bouchons de l'avenir» collecte les bouchons et couvercles en plastique depuis 2003. Son objectif n'a pas varié : mener à bien des activités bénévoles afin de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, du sport et loisirs.

En plein essor, l'association vient de comptabiliser la 108^{ème} commune vendéenne à détenir au moins un collecteur de bouchons. Le tonnage annuel de produits récoltés ne cesse d'augmenter.

Depuis 2004, l'association a versé 57900euro au profit de personnes en situation de handicap, enfants et adultes, et aussi d'associations œuvrant au profit des handicapés.

L'année 2017, 18 personnes, ou associations de personnes, en situation de handicaps ont reçu un don d'un montant chacun de 800euros

SOUTENEZ L'ASSOCIATION « LES BOUCHONS DE L'AVENIR »

Nous ne vous demandons pas d'argent, juste un geste solidaire, simple, généreux et écologique ; déposer vos bouchons et couvercles plastiques dans nos nombreux points de collectes présents dans le département.

Pour la commune de CHAUCHE le ou les points de collecte se situe, Ecole st Christophe, Vival, Barreau Marcel

Enfin un grand MERCI. Grâce à votre engagement depuis 2003, l'association les bouchons de l'avenir a récolté 608 tonnes de bouchons et couvercles plastiques, soit l'équivalent édifiant de 300.000.000 millions de bouchons plastiques.

Les bouchons de lièges sont accepter aussi





Vente de **SAPINS DE NOËL**

PRODUCTION LOCALE

Organisée par l'Association Familles Rurales de Chauché

Info : frchauche@gmail.com

Pour commander votre sapin PRODUCTION LOCALE et BIO, c'est facile ! Il suffit de déposer votre bon de commande ci-dessous au centre de loisirs les scoubidoues, 2 impasse de la petite Malne, 85140 CHAUCHE avec votre règlement par chèque ou espèces.

**LIVRAISON aux Scoubidoues
Le vendredi 30 Novembre 2018
De 16h30 à 20h**

Chaque sapin est livré en filet pour faciliter le transport. L'espèce NORDMANN est celle qui perd le moins ses aiguilles.

N'hésitez pas à passer commandes auprès de votre famille, amis, collègues !!!

Les bénéfices serviront en partie à l'achat de nouveaux jeux pour les différents services de l'association

BON DE COMMANDE
à retourner avant le 2/11/2018

Nom et prénom :			
SAPIN NORDMANN STANDARD (Producteur entreprise CHENU, l'Oie)			
Hauteur	Quantité	Prix	Total
100/150 cm		19 euros	
150/200 cm		29 euros	
200/250 cm		44 euros	
1 bûche / pied du sapin		3 euros	
TOTAL A PAYER			

Distribution du prochain bulletin les 10 et 11 Novembre 2018. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Lundi 29 Octobre 2018.